



Belz

Un groupe de travail pour mieux sauvegarder le littoral

L'Association pour la défense du littoral et des pêcheurs (ADLP) a tenu, ce samedi, son assemblée générale. Avec ses 160 adhérents, elle met, depuis 48 ans, toute son énergie pour assurer la protection de la ressource et la sécurité.

L'année 2014 a été particulièrement active avec une participation à plus de 50 réunions régionales, départementales. L'association est référente au sein du comité départemental. Elle participera aux prochaines assises départementales organisées par la FNPPSF (Fédération nationale des pêcheurs, plaisanciers et sportifs de France). « **Nous sommes fidèles à nos objectifs pour garantir notre bien-être et préserver l'avenir** », déclare Jean-Baptiste Guillas, président.

Le bilan financier présente un résultat excédentaire et un total d'avoires s'élevant à 5 845 €. Dans le cadre du conseil d'administration, sur le tiers sortant, Jean-Pierre Kerzerho a été réélu avec à ses côtés Jean-Paul Burguin et Jean-Michel Guedas.

Groupe de réflexion

« **Un groupe de travail de communication a été créé. Objectif, réunir toutes les associations de la ria pour mettre en commun nos idées et partager un même langage face à nos interlocuteurs** », explique Jean-Baptiste Guillas.



Le bureau de l'ADLP, de gauche à droite, Jean-Baptiste Guillas, président, Christian Guezzi, secrétaire adjoint, Jean-Pierre Kerzerho, animateurs de la pêche à pied et embarquée, Firmin Philippe, vice-président.

Dans le cadre du comité départemental qui vient de se restructurer, l'ADLP a en charge le groupe de travail pêche à pied. Différentes interrogations et divergences ont été soulevées sur un arrêté préfectoral qui modifiait la réglementation régionale de la pêche à pied.

Celui-ci porte sur des différences sur les quantités, les outils et les dates d'ouverture et fermeture de pêche. Un éclaircissement devrait être apporté prochainement.

L'ensemencement de la petite mer de Gâvres de naissains de coques a été réalisé malgré une forte mobilisa-

tion locale. « **Sur les deux tonnes de naissains ensemencés sur les vingt prévues, on constate une très forte mortalité. Nous étions opposés à ce projet et sommes très attentifs sur les demandes exprimées pour la ria** », ajoute André Savin, responsable de la pêche à pied.